



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Madame Myrienne Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité :

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget a adopté, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2025, résolution n°344.25, le calendrier ci-après détaillé relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026.

QUE les séances ordinaires débuteront à **19 h 30** et auront lieu à la salle du conseil (Édifice municipal) située au 357, 2<sup>e</sup> Rang, selon le calendrier suivant :

Le lundi 12 janvier 2026	Le lundi 6 juillet 2026
Le lundi 2 février 2026	Le lundi 3 août 2026
Le lundi 9 mars 2026	Le lundi 14 septembre 2026
Le mardi 7 avril 2026	Le lundi 5 octobre 2026
Le lundi 4 mai 2026	Le lundi 2 novembre 2026
Le lundi 1 <sup>er</sup> juin 2026	Le lundi 7 décembre 2026

Donné à Saint-Charles-de-Bourget, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux-mille-vingt-six.

  
Myrienne Bouchard  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h et 16 h le 5 janvier 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux-mille-vingt-six.

  
Myrienne Bouchard  
Directrice générale et greffière-trésorière